Betriebsanleitung
Operating Instructions
Istruzioni per l'uso
Mode d'emploi
Manual del usuario
Betjeningsvejledning
Bruksanvisning

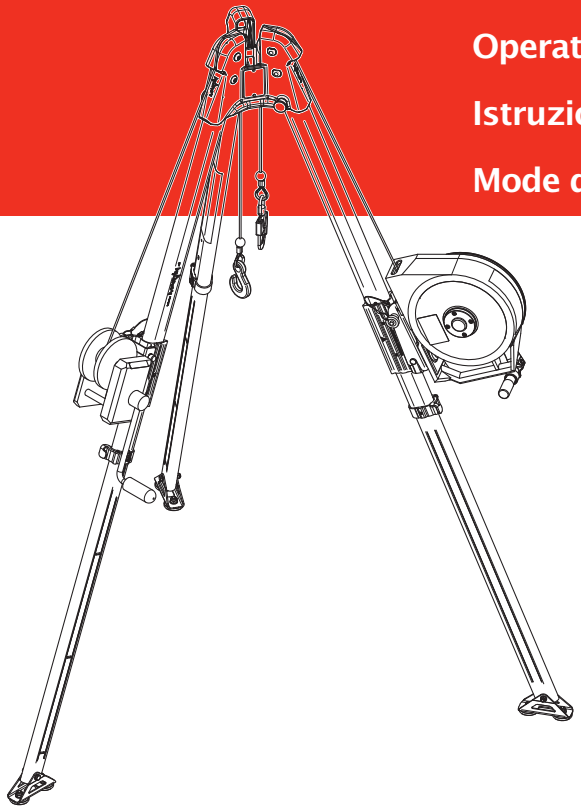

Dreibein FESTSTEHEND
Tripod STATIC
Treppiede FISSO
Trépied FIXE
Trípode FIJO
Stativ FAST
Tripod STATIONÄR

ECO II

EN 795-B:2012 / TS 16415

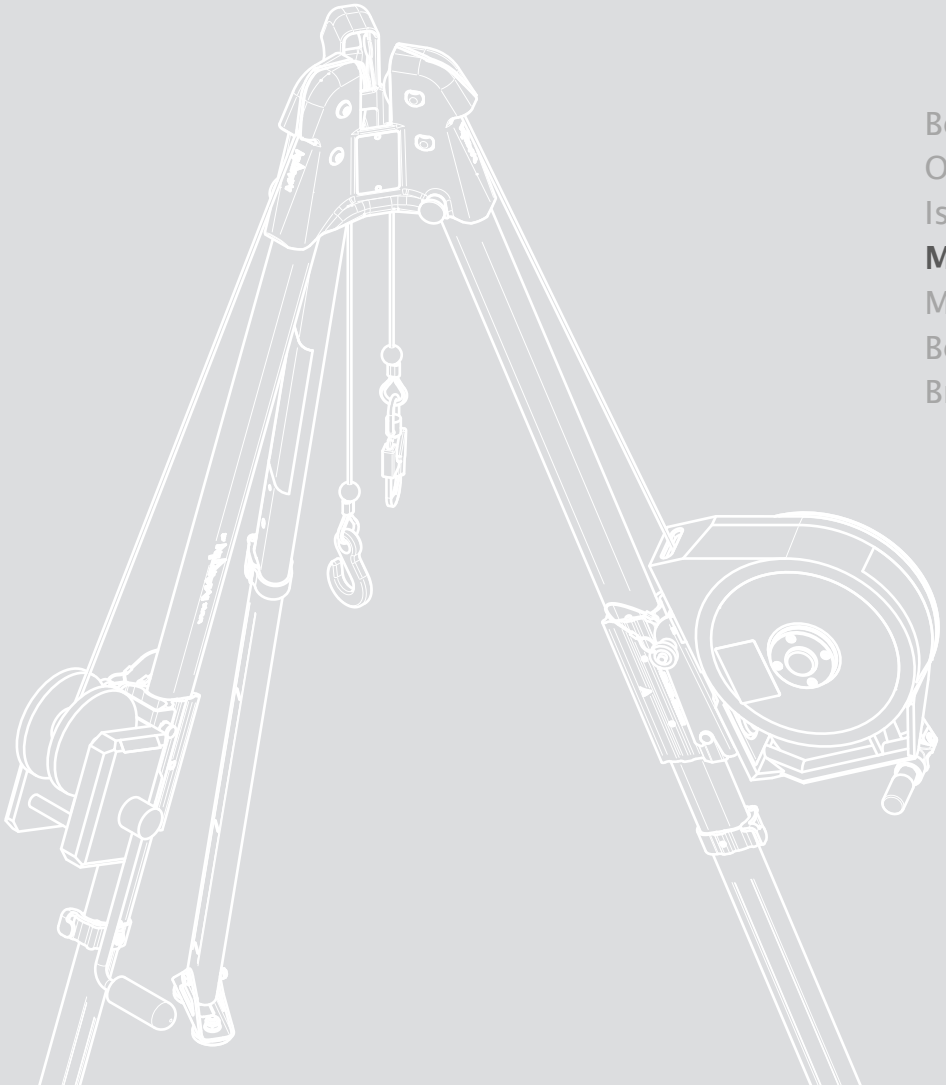

Betriebsanleitung
Operating Instructions
Istruzioni per l'uso
Mode d'emploi
Manual del usuario
Betjeningsvejledning
Bruksanvisning

DE
EN
IT
FR
ES
DA
SE

(traduction du mode d'emploi allemand original)

FR

Finalité de ce documenet

Ce mode d'emploi est destiné à permettre une utilisation parfaitement conforme, professionnelle, efficace et fiable du trépied MARTIN.

Lisez attentivement le présent mode d'emploi avant la mise en service et assurez-vous que toutes les personnes qui manipuleront le produit en ont compris le contenu !

Groupe-cible

Ce mode d'emploi est destiné à toutes les personnes chargées de régler et de faire fonctionner le trépied MARTIN.

Obligations du personnel utilisateur

Chaque personne chargée du montage, de la mise en service et de l'utilisation du trépied doit

- bénéficier d'une formation et d'une initiation assurées par l'exploitant au moins une fois par an (la formation doit être documentée),
- avoir lu et compris le mode d'emploi et en particulier le chapitre « CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES » ;
- être dans un état physique optimal pour pouvoir utiliser le trépied et se comporter comme il se doit en cas d'urgence.

Les travaux d'entretien et de maintenance doivent être réalisés exclusivement par des professionnels autorisés.

Conservation du mode d'emploi

Le mode d'emploi doit être conservé de manière à être accessible en permanence pour toutes les personnes travaillant avec le trépied MARTIN.

L'endroit où le mode d'emploi est conservé doit être signalé clairement par l'exploitant.

Si le mode d'emploi venait à être égaré ou détruit, demandez-en une copie auprès de votre revendeur ou directement auprès du fabricant.

© 2013 JOSEF MARTIN GMBH, A-6751 Braz
Tous droits réservés. Sous réserve de modifications et de nouveaux développements consécutifs à des progrès techniques ainsi que d'erreurs d'impression.

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION DU PRODUIT 5
- Variantes d'exécution 6
  - Trépied avec appareil antichute et de sauvetage (HSRG) 6
  - Trépied avec treuil 6
- Destination 7
  - Utilisation conforme 7
  - Utilisation non conforme à la destination 7
- Équipement 8
  - Livraison 8
  - Accessoires 9
- Désignation 10
- Caractéristiques techniques 11
  - Trépied 11
  - Treuil type 501 11

CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES 12
- Explication des consignes de sécurité générales 12
- Explication des consignes de sécurité particulières 12
- Conséquences dues au non respect des consignes de sécurité 12
  - Types de consignes dans ce mode d'emploi 12
  - Symboles supplémentaires utilisés 13
- Principes de base 13
- Responsabilité 14
- Responsabilités 14
  - Obligations du fabricant 14
  - Obligations de l'utilisateur 14
- Zone dangereuse 15
- Dispositifs de sécurité 16
  - Plaque d'avertissement générale 18
  - Tableau des charges 19
- Equipement de protection 20
- Dommages au produit 20
- Transformation et modification du produit 20
- Revente du produit dans un autre pays 20
- Dangers propres au produit 21
  - Levage et descente de charges 23
  - Sécurisation et sauvetage de personnes 23

VUE D'ENSEMBLE 24

MISE EN SERVICE 25
- Structure 25

FR

FR

Montage du treuil 27
Montage de l'appareil antichute et de sauvetage (AAS) 28
Lieu d'installation 30
Sécurisation de personnes 31

UTILISATION 32
Variantes d'utilisation autorisées 34
Levage de charges 35
Consignes de sécurité 35
Marche à suivre 36
Sécurisation/évacuation d'une personne 37
Condition préalable pour une descente et une remontée sécurisée dans un puits 37
Consignes de sécurité 37
Marche à suivre 39

DEMONTAGE, TRANSPORT ET STOCKAGE 40
Démontage 40
Transport 40
Entreposage 40

MAINTENANCE ET ENTRETIEN 41
Maintenance, entretien et contrôle généraux 41
Plan d'entretien et de contrôle 42
Maintenance des treuils manuels 44
Maintenance et contrôle de l'appareil antichute et de sauveteage 45

REPARATIONS 46

RECYCLAGE 46

GARANTIE 47

CONFORMITE 48
Déclaration de conformité CE 48

CONSIGNES DESTINEES A L'EXPERT (=PERSONNE QUALIFIEE) 49

CARNET DE CONTRÔLE 50

INDEX 53

DESCRIPTION DU PRODUIT

Le trépied MARTIN est principalement utilisé comme point d'accrochage pour la sécurité des personnes selon EN 795 et TS16415. Le treuil rajouté permet également de soulever des charges comme les couvercles de puits, pompes, écouvillons, etc. Après avoir installé un appareil anti-chute et de sauvetage, le trépied MARTIN peut aussi être utilisé pour sécuriser les personnes contre les chutes ou les évacuer.

En raison de sa structure modulaire, le trépied MARTIN est évolutif en rajoutant des composants adaptés les uns aux autres (appareil antichute, treuils, système de levage de pompe, etc.).

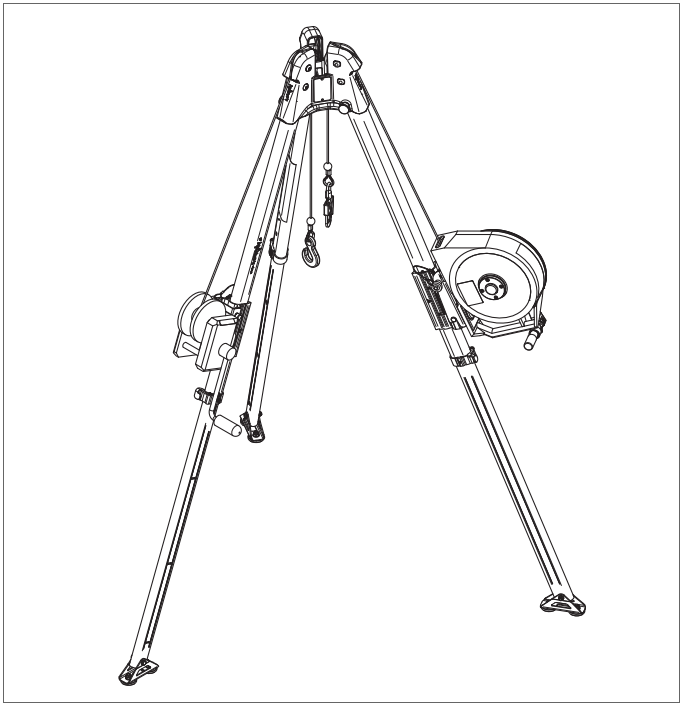

Fig. 1 Vue d'ensemble

FR

Variantes d'exécution

Tenir compte des dangers spécifiques au produit pour la variantes d'exécution en question (voir « Dangers propres au produit » à partir de la page 21).

Les passages qui ne portent que sur une des variantes d'exécution suivantes sont signalés de façon adéquate dans le présent mode d'emploi.

Trépied avec appareil antichute et de sauvetage (HSRG)

Pour sécuriser les personnes, le trépied MARTIN peut être équipé en option d'un appareil antichute et de sauvetage. **A ce sujet, tenir compte des remarques qui figurent dans le mode d'emploi de l'appareil antichute et de sauvetage !**

Trépied avec treuil

Pour soulever les charges, le trépied MARTIN doit être équipé d'un treuil en option. **Dans ce cas, tenir compte des consignes indiquées dans le mode d'emploi du treuil !**

Destination

Utilisation conforme

- Au point d'accrochage "A" avec l'appareil antichute et de sauvetage MARTIN (HSRG):
  Sécurisation et évacuation de **maxi. une personne** dans les endroits présentant des risques de chutes comme la descente dans des puits ou des silos (uniquement avec le MARTIN HSRG et l'utilisation de harnais antichute conformément à la norme EN 361)
- Au point d'accrochage supplémentaire "B" de la tête de suspension:
  Sécurisation de **maxi. une personne** si celle-ci, par ex., doit descendre dans un puits dans le cas d'un sauvetage (uniquement avec l'élément de raccordement autorisé conformément à EN 362 et un amortisseur de chute conformément à EN 355)
- Soulever, fixer et abaisser des **charges de maxi. 500 kg**, par ex. couvercles de puits, pompes, écouvillons, etc. avec les points d'accrochage suivants:
  - Treuil MARTIN
  - Point d'accrochage de charge sur la tête de suspension (maxi. 500 kg)

Variantes d'utilisation autorisées, voirpage 34.

Utilisation non conforme à la destination

Toute utilisation autre ou allant au-delà de celle-ci est considérée comme non conformément à la destination d'origine, p. ex. :

- Levage de charges et sécurisation de personne simultanés
- Sécurisation simultanée de plus de 2 personnes sur le trépied MARTIN
- Soulever et abaisser les personnes au point d'accrochage "C"
- Soulever et abaisser les personnes avec un treuil
- Soulever et abaisser les animaux avec un treuil
- Fonctionnement avec plusieurs treuils
- Montage et utilisation sur tous types de véhicules
- Soulever, fixer ou abaisser des charges de plus de 500 kg au total au treuil MARTIN et point d'accrochage sur la tête de suspension.
- Soulever, abaisser et sécuriser des charges au point d'accrochage de personnes "B"

FR

Équipement

Livraison

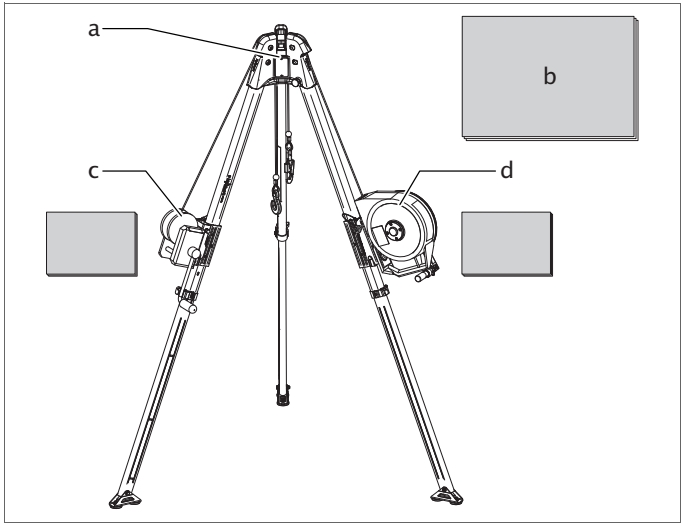

Fig. 2 Livraison

a) Trépied
b) Mode d'emploi
c) Treuil avec mode d'emploi (option)
d) Appareil antichute et de sauvetage avec instructions de service (option)

Accessoires

N. d'id.	Désignation
67012	Sac
	Harnais antichute mixte type V5-Endeavour version "Confort", certifié selon EN 358 et EN 361 ; disponible dans les tailles S-M, L-XL et XXL-XXXL.
	Pantalon de sauvetage résistant à l'huile et à la graisse avec harnais de sauvetage et bottes de sécurité intégrés ; pointure : 41-47; homologation selon EN 361 et EN 1497
	Combinaison harnais antichute type V3A avec gilet de sécurité 551, certifié selon EN 361, EN ISO 11611, EN ISO 11612, EN ISO 14116 et EN 471 Kl. II; disponible dans les tailles S à XXL.
51349	Elingue à 4 bras (4 x 750 mm avec crochet)
17347	Elément de saisie pour pompes sur chaînes jusqu'à 8 mm
51081	Pack de base pour soulever les charges ▪ 1 valise à outillage complète ▪ 2 adaptateurs (max. 350 kg) SP039 ▪ 2 pince de levage (max. 450 kg) SP024 ▪ 2 adaptateurs pour crochet coudés SP058 ▪ 2 crochets en T 50 mm (max. 350 kg) S004 ▪ 2 crochets ronds (max. 200 kg) S003 ▪ 1 préhenseur pour pompes à chaînes (max. 1,2 t)
3000	Appareil de levage de couvercles de puits « Bully »
17079	Barrière de sécurité rapide en alu
39713	Barrière de sécurité rapide hautement réfléchissante en alu
18164	Panneau de signalisation "Attention chantier"
59679	Treuil 500 kg amovible, type 501 (longueur du câble jusqu'à 16 m)

N. d'id.	Désignation
60217	Treuil 500 kg amovible, type 901 (longueur du câble jusqu'à 30 m)
59361	Support "Easy" pour treuil
62634	Support "Easy" pour HSRG
60266	Point d'accrochage pour une personne
57266	Appareil antichute et de sauvetage HSRG 10 (longueur du câble 10 m)
62709	Appareil antichute et de sauvetage HSRG 20 (longueur du câble 20 m)
63626	Appareil antichute et de sauvetage HSRG 30 plus (longueur du câble 30 m)
63148	Appareil antichute et de sauvetage HSRG 20 avec câble en inox (longueur du câble 20 m)
23564	Mallette à outils pour HSRG
65217	Harnais antichute mixte type V5-ENDEAVOUR: tailles S-M
65218	Harnais antichute mixte type V5-ENDEAVOUR: tailles L-XL
65219	Harnais antichute mixte type V5-ENDEAVOUR: tailles XXL-XXXL
65207	Harnais antichute mixte type V3A avec gilet de sécurité: taille M
65208	Harnais antichute mixte type V3A avec gilet de sécurité: taille L
65209	Harnais antichute mixte type V3A avec gilet de sécurité: taille XL
65210	Harnais antichute mixte type V3A avec gilet de sécurité: taille XXL

FR

Désignation

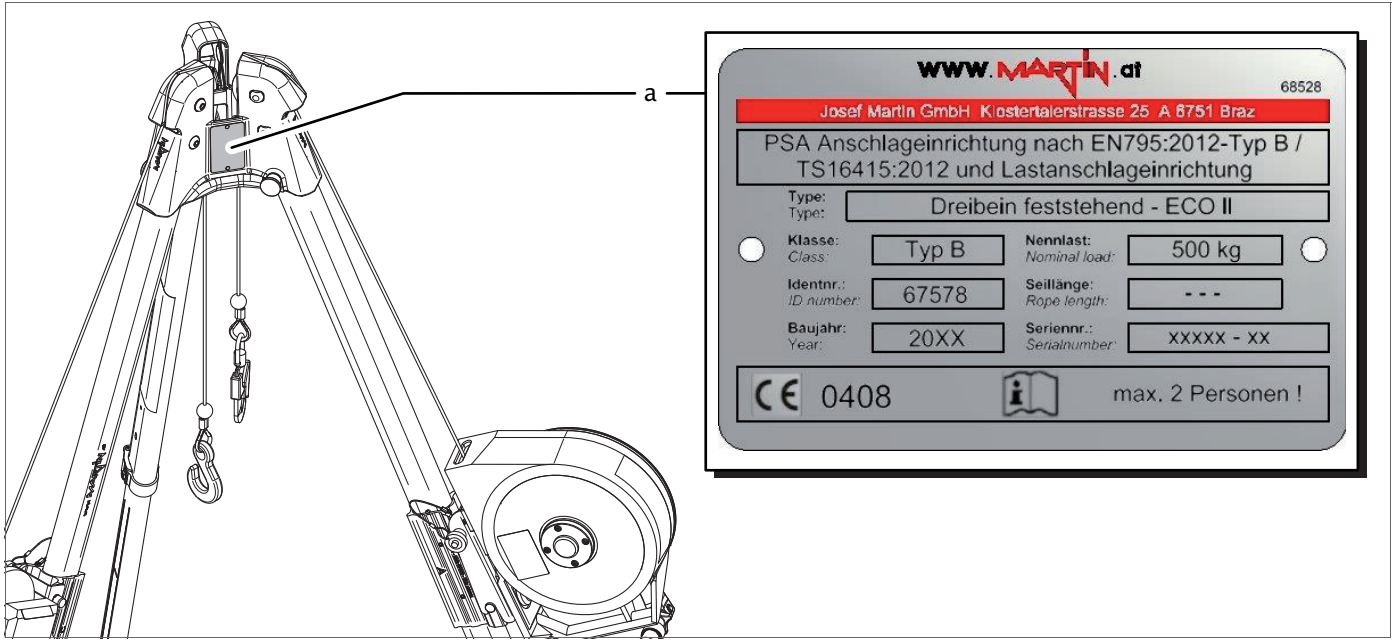

Fig. 3 Plaque signalétique

La plaque signalétique est fixée sur la tête de réception du trépied.

Faites toujours référence aux données qui figurent sur la plaque signalétique lorsque vous nous adressez des questions.

Caractéristiques techniques

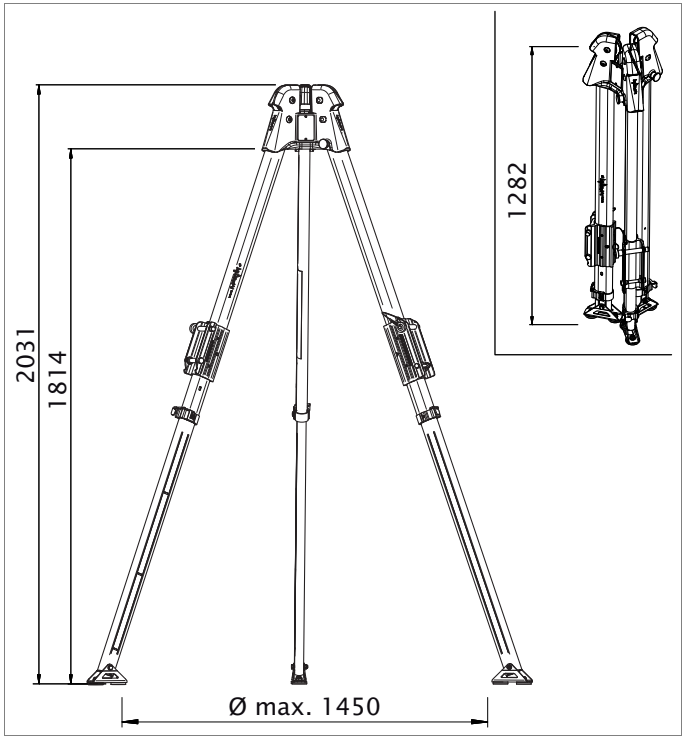

Fig. 4 Caractéristiques techniques

Trépied

Poids propre	16,3 kg
Dimensions replié (L/l/h)	1282 / 300 / 301 mm
Matériau	Acier inoxydable, profilés AL, coulage par sable AL, acier
Couleur	rouge

Treuil type 501

Charge admissible max. :	500 kg (avec câble en position basse !)
Puissance de levage max. autorisée :	5,0 kN (avec câble en position basse !)
Diamètre du câble en acier :	5,0 mm
Longueur de câble max. :	20,0 m
Charge min. pour frein automatique :	25,0 kg
Câble de levage en acier :	DIN EN 12385-4 homologué

FR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

FR

Explication des consignes de sécurité générales

Les consignes de sécurité générales de ce chapitre vous informent sur les dangers résiduels possibles qui subsistent ou qui peuvent survenir malgré une utilisation du produit conforme à sa destination.

Pour éviter des dommages corporels, matériels et environnementaux, les consignes de sécurité doivent impérativement être respectées par toutes les personnes qui manipulent le produit. C'est pourquoi ces personnes doivent impérativement lire et comprendre ce chapitre.

Explication des consignes de sécurité particulières

Les consignes de sécurité à respecter dans des situations particulières figurent dans le mode d'emploi, à l'endroit correspondant.

Conséquences dues au non respect des consignes de sécurité

Le non respect des consignes de sécurité peut entraîner des accidents avec des dommages corporels, matériels et environnementaux graves.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages qui résulteraient du non respect des consignes de sécurité.

Types de consignes dans ce mode d'emploi

⚠ DANGER

Signale des dangers pouvant entraîner la mort ou des blessures graves en cas de non respect.

⚠ AVERTISSEMENT

Signale des dangers pouvant entraîner des blessures graves en cas de non respect.

⚠ ATTENTION

Signale des dangers pouvant entraîner des blessures et des dommages corporels, matériels et environnementaux importants en cas de non respect.

Information pour une utilisation techniquement correcte et efficace du produit.

Symboles supplémentaires utilisés

	Signale des dangers dont le non respect pourrait entraîner la mort ou des blessures graves en cas de chute de charges.
	Invitation à porter les vêtements de protection et de travail adéquats.

Principes de base

Malgré que le produit intègre les derniers évolutions techniques et respecte les règles en matière de sécurité reconnues, des dangers subsistent.

Le produit ne peut être utilisé que dans un état impeccable et en respectant le mode d'emploi.

⚠ DANGER

Risque de blessure ou de mort en cas d'utilisation non conforme à la destination d'origine du produit comme décrit sous « Utilisation conforme » à la page 7 !

Les prescriptions générales en matière de sécurité au travail et de lutte contre les accidents doivent être respectées.

Les prescriptions en matière de sécurité et de prévention des accidents locales doivent être respectées dans tous les cas.

⚠ DANGER

Les accessoires et en particulier les outils de levage doivent être utilisés exclusivement en lien avec le trépied MARTIN. **Les outils de levage ne sont pas des moyens d'accrochage !**

FR

Responsabilité

⚠ ATTENTION

Si vous utilisez des accessoires et pièces de rechange d'autres fabricants et si vous ne respectez pas les consignes de ce mode d'emploi, la responsabilité est supprimée en totalité ou en partie.

- N'utiliser que des accessoires et des pièces de rechange MARTIN d'origine.
- Ne monter, mettre en service, utiliser, maintenir et remettre en état le produit que comme décrit dans le présent mode d'emploi.

⚠ ATTENTION

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation, de commande ou de maintenance non conformément à la destination d'origine.

- Ne monter, mettre en service, utiliser, maintenir et remettre en état le produit que conformément à la destination d'origine et comme décrit dans le présent mode d'emploi.

Responsabilités

Obligations du fabricant

Le fabricant doit veiller à ce que la livraison du produit accompagné des plaques d'avertissement et du mode d'emploi ne présente pas le moindre risque en matière de sécurité.

Obligations de l'utilisateur

⚠ DANGER

Non-respect des obligations de l'exploitant.

Risque de blessures et danger de mort dus à l'utilisation non conforme du trépied !

- Les prescriptions ci-dessous 1) à 4) doivent être impérativement appliquées par l'exploitant.

1) Formation, compétences

L'exploitant doit s'assurer que tout ce qui sera fait sur ou avec le produit sera fait uniquement par des personnes autorisées.

Il s'engage à réaliser au moins une fois par an pour toutes les personnes travaillant avec le produit, une formation et une initiation complètes à l'aide de ce mode d'emploi. Cette formation doit être documentée.

L'exploitant doit aussi déterminer clairement les compétences de toutes les personnes qui travailleront sur ou avec le produit.

2) Instructions en cas de dangers

L'exploitant doit s'assurer que son personnel est au courant de tous les dangers résiduels existants et que les travaux réalisés avec le produit seront réalisés exclusivement selon le présent mode d'emploi. Il veillera à mettre à la disposition de son personnel tous les moyens liés à la sécurité et à former son personnel à l'utilisation de ces derniers.

3) Analyse des risques, plan de mesures de sauvetage

Avant de descendre, par ex. dans un puits, l'exploitant doit établir une analyse de risques et un plan de mesures de sauvetage pour évaluer si l'équipement disponible permet de garantir une descente/un sauvetage sûrs.

4) Obligation d'entretien et d'attention

L'exploitant doit s'assurer que le produit est maintenu et utilisé dans état irréprochable du point de vue technique. Il doit réaliser les contrôles et opérations de maintenance recommandés et procéder aux remises en état qui s'imposent.

Zone dangereuse

- Environnement de la personne à assurer dans des bassins, puits, silos, etc. dont l'atmosphère peut contenir des gaz toxiques et/ou explosifs
- Espace situé autour du trépied dans lequel des personnes risque d'être touchées par une charge qui se déporte et/ou tombe.

FR

Dispositifs de sécurité

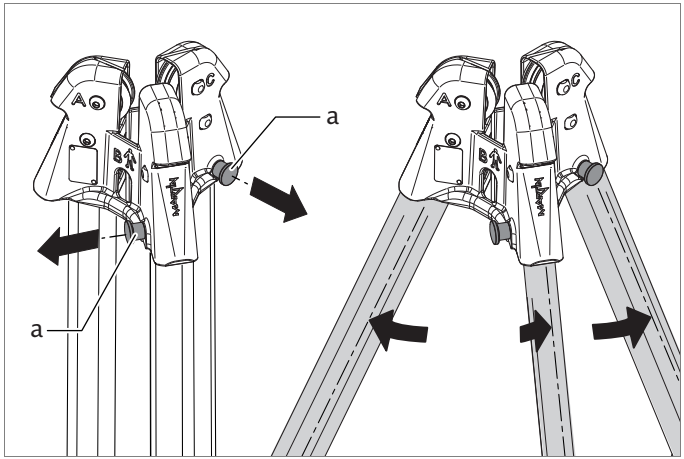

Fig. 5 Dispositifs de sécurité

a) Boulons d'arrêt:

Les boulons d'arrêt s'enclenchent dans les perforations des montants (tension ressort) et sécurisent leur position.

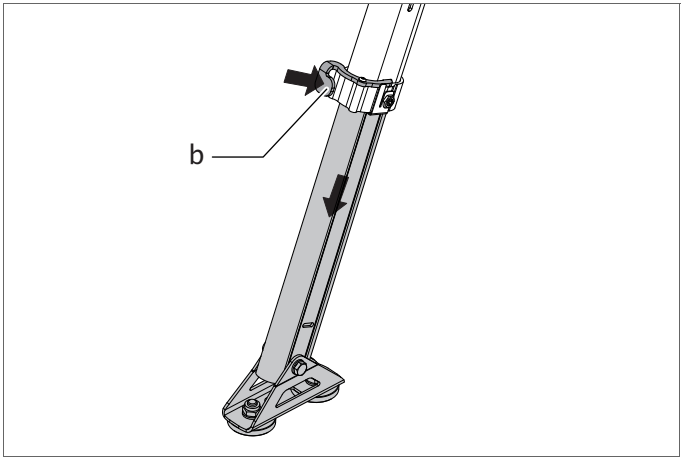

Fig. 6 Dispositifs de sécurité

b) Levier d'arrêt:

Les leviers d'arrêt s'enclenchent dans les fentes de réception des pieds télescopiques (tension ressort) et sécurisent leur position.

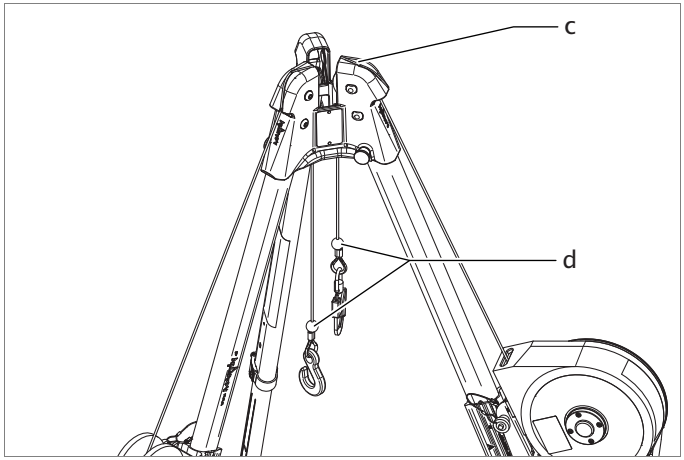

Fig. 7 Dispositifs de sécurité

c) Sécurité du câble:

La sécurité du câble est composée d'une fente tournée vers l'axe du câble au-dessus de la poulie de guidage. Ceci permet d'éviter que les câbles ne s'echappent de la poulie de guidage.

d) Boules en caoutchouc avec crochet de sécurité/crochet de charge:

Les boules en caoutchouc à l'extrémité du câble permettent d'amortir le choc du crochet de sécurité/crochet de charge sur la tête de suspension.

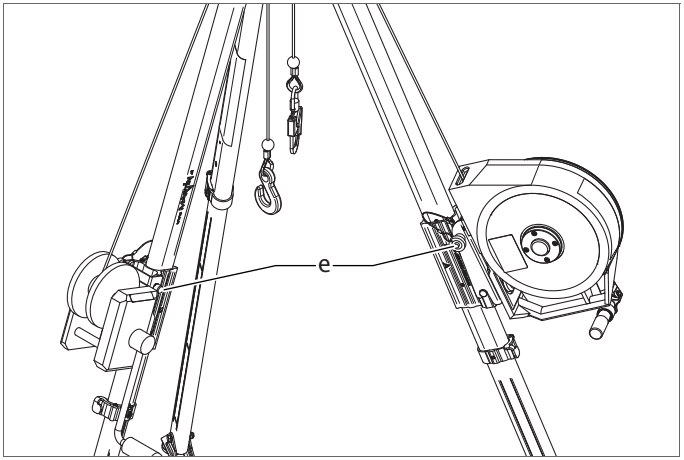

Fig. 8 Dispositifs de sécurité

e) Boulons d'arrêt:

Les boulons d'arrêt sécurisent la position du treuil/de l'appareil antichute et de sauvetage dans le support du trépied.

FR

Plaque d'avertissement générale

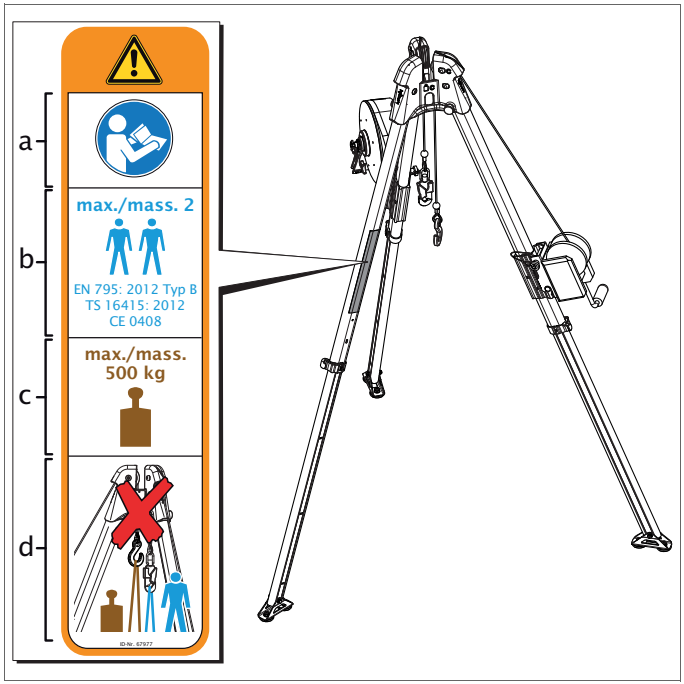

Fig. 9 Plaque d'avertissement générale

Cette plaque d'avertissement est montée sur un des pieds du trépied et contient les informations suivantes:

a) Lire attentivement le présent mode d'emploi avant la mise en service et s'assure que toutes les personnes qui manipuleront le produit en ont compris le contenu !

b) **DANGER !** Surcharge du trépied.
- Deux personnes maxi. doivent être sécurisées et/ou sauvées simultanément avec le trépied. Pour sécuriser une deuxième personne, il faut utiliser le point d'accrochage supplémentaire au point de suspension (marquage "B").

c) **DANGER !** Surcharge du trépied.
- Chaque point d'accrochage ne doit pas être chargé de plus de maxi. 500 kg.
- La charge totale du trépied ne doit pas dépasser 500 kg.

d) **DANGER !** Surcharge du trépied.
- En aucun cas, il ne faut utiliser en même le crochet de levage et le crochet de sécurisation. Pendant le levage de la charge, la sécurisation des personnes n'est pas autorisée, et inversement.

Tableau des charges

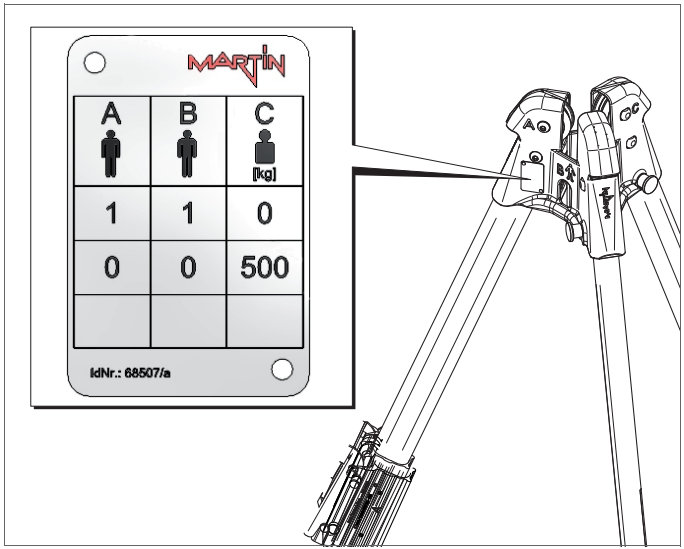

Fig. 10 Tableau des charges

Le tableau des charges indique les variantes d'utilisation autorisées du trépied.

Explication voir chapitre « Variantes d'utilisation autorisées » à la page 34.

FR

Equipement de protection

Pour travailler avec le trépied MARTIN, porter les vêtements de protection correspondants, par ex. harnais antichute, salopette de sauvetage, casque, chaussures, gants, lunettes, etc.

Lors de l'utilisation dans des citernes et des pièces étroites, emporter un détecteur de gaz et un appareil respiratoire à oxygène !

Lorsqu'une tâche est particulièrement dangereuse, une remarque fait référence à l'équipement de protection recommandé dans le mode d'emploi.

Dommages au produit

- Avant toute utilisation, le produit doit être contrôlé en ce qui concerne les dommages et défauts éventuels.
- En cas d'endommagement, il est impératif d'arrêter immédiatement l'utilisation jusqu'à ce que le produit soit remis en état par un spécialiste.

Transformation et modification du produit

Toute transformation ou modification du produit est totalement interdite ! Le fabricant décline toute responsabilité en cas de transformation ou modification du produit.

Revente du produit dans un autre pays

En cas de revente du produit dans un autre pays, le revendeur est tenu de fournir à l'acheteur toute la documentation :

- d'utilisation ;
- de maintenance ;
- de contrôles réguliers ;
- de réparation

dans la langue du pays de destination.

Dangers propres au produit

⚠ DANGER

Utilisation incorrecte
Danger de mort ou de blessure !

- Sécuriser le trépied MARTIN contre tout utilisation par des enfants et tierces personnes.
- Le treuil manuel / l'appareil antichute et de sauvetage **ne peuvent pas être propulsés** par un autre moyen (p. ex., par un moteur électrique) !
- Tenir compte des influences de l'environnement. Si possible, ne travailler qu'à la lumière du jour. À assurer un éclairage suffisant.

⚠ ATTENTION

Produits agressifs / Conditions environnantes.
Risque d'endommagement !

- Tous les composants du trépied MARTIN doivent être mis à l'abri des produits acides, solutions alcalines ou autres substances agressives.
- Des températures extrêmes peuvent provoquer des dégâts. **N'utiliser le trépied MARTIN que dans une plage de température comprise entre -20°C et +40°C !**

⚠ DANGER

Absence ou erreur de mesure de sauvetage.
Danger de mort ou de blessure !

- Rédiger un plan des mesures de sauvetage prévoyant tous les cas d'urgence pouvant survenir lors du travail.

⚠ DANGER

Surcharge du trépied.
Danger de mort ou de blessure !

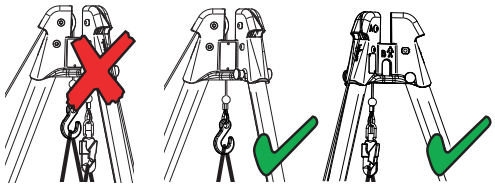

- En aucun cas, il ne faut utiliser en même le crochet de levage et le crochet de sécurisation.
- Ne faire fonctionner le trépied que selon les variantes d'utilisation autorisées (voir page 34).

FR

FR

⚠ AVERTISSEMENT

Accés ouvert de descente dans un puits.
Risques de blessures dues à une chute !

- Les accès de descente (couvercle de puits) ne doivent être ouverts qu'après avoir mis le trépied en place et refermés après le démontage du trépied.
- Avant d'ouvrir l'accès, sécuriser au trépied par des moyens de connexion appropriés.

⚠ DANGER

Danger de mort ! Points d'accrochage/outils d'accrochage endommagés

- Veiller à ce que les points d'accrochage/outils d'accrochage soient en parfait état!
- Les moyens d'accrochage ne peuvent pas être coincés ni passer sur des arêtes.
- Remplacer immédiatement tout moyen d'accrochage endommagé !
- S'assurer que la personne est bien accrochée au crochet de sécurisation ou que la charge est bien accrochée au crochet de levage !
- Avant utilisation, vérifier que les crochets de charge/de sécurité et les points d'accrochage ne présentent aucune trace d'usure ni de fissures, qu'ils soient en parfait état et que le clapet de sécurité fonctionne de manière conforme. En cas d'incertitude, consultez un expert.
- S'assurer que la hauteur minimale de l'entretoise du point d'accrochage ne soit pas inférieure à X_{min} 18 mm. Dans le cas contraire, le point d'accrochage concerné ne doit plus être utilisé!

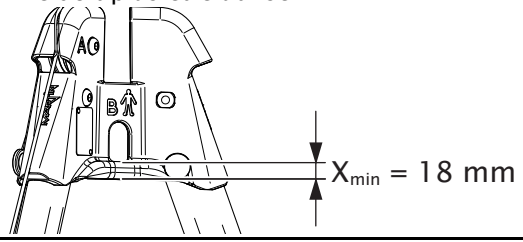

Levage et descente de charges

⚠ DANGER

Surcharge du trépied.

Danger de blessure et de mort en cas de chute de la charge !

- Chaque point d'accrochage ne doit pas être chargé de plus de maxi. 500 kg.
- La charge totale du trépied ne doit pas dépasser 500 kg.
- Assurer les charges contre la chute.

Sécurisation et sauvetage de personnes

⚠ AVERTISSEMENT

Dispositif de levage non sécurisé.

Danger de blessure !

- Le trépied ne doit pas être utilisé pour soulever des personnes, sauf en cas de sauvetage!
- En aucun cas, il ne faut assurer des personnes avec le treuil manuel !

⚠ DANGER

Surcharge du trépied.

Danger de mort ou de blessure !

- **Maxi. deux personnes** peuvent être sécurisées et/ou sauvées simultanément avec le trépied.
- **Une personne maxi. par point d'accrochage de personnes** doit être sécurité et/ou sauvée.
- Chaque point d'accrochage de charge doit être chargé de maxi. 500 kg.
- La charge totale du trépied ne doit pas dépasser 500 kg.

FR

VUE D'ENSEMBLE

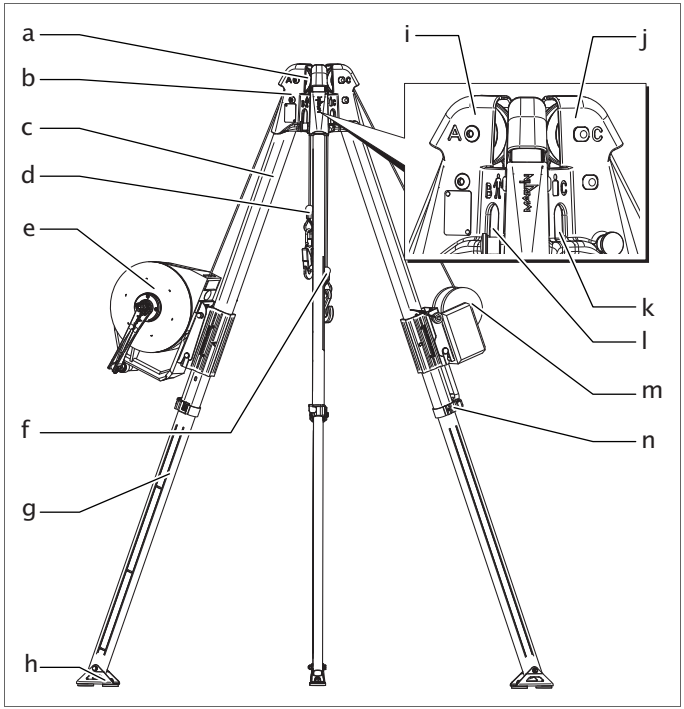

Fig. 11 Vue d'ensemble

a) Poulie de guidage
b) Tête de suspension
c) Pied télescopique partie supérieure
d) Câble de l'appareil antichute et de sauvetage avec mousqueton de sécurité *
e) MARTIN appareil antichute et de sauvetage (AAS) avec support*
f) Câble de treuil manuel avec crochet de levage*
g) Pied télescopique partie inférieure
h) Plaque de sol orientable avec trou de fixation
i) Poulie de guidage pour HSRG (marquage "A")
j) Poulie de guidage pour treuil (marquage "C")
k) Point d'accrochage de charges (marquage "C")
l) Point d'accrochage de personnes (marquage "B")
m)Treuil manuel avec support*
n) Levier d'arrêt

*) pas fourni d'office

MISE EN SERVICE

Structure

⚠ AVERTISSEMENT

Accés ouvert de descente dans un puits.

Risques de blessures dues à une chute !

- Les accès de descente (couvercle de puits) ne doivent être ouverts qu'après avoir mis le trépied en place et refermés après le démontage du trépied.
- Avant d'ouvrir l'accès, sécuriser au trépied par des moyens de connexion appropriés.

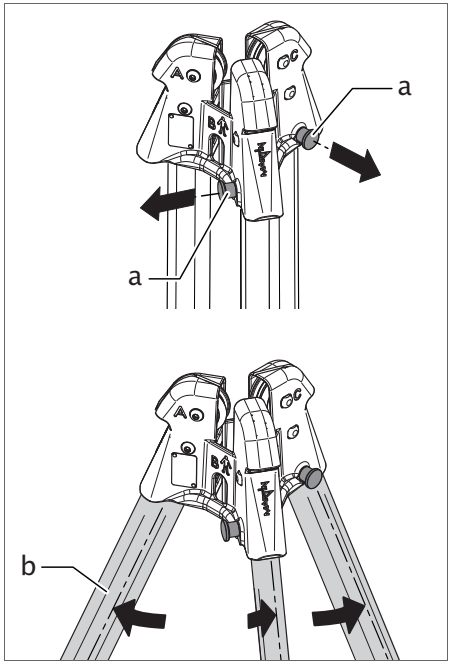

Fig. 12 Structure

1. Placer le trépied sur le sol à l'endroit souhaité.

⚠ ATTENTION

Danger d'écrasement !

- Le trépied ne doit être monté que par une seule personne.
- Utiliser toujours les deux mains pour déplier les pieds télescopiques (b):
  - Actionner le boulon d'arrêt avec la première main (a).
  - Déplier les pieds avec la deuxième main (b).
- Attention à ne pas coincer les doigts.

2. Retirer les boulons d'arrêt (a) du premier pied télescopique et déplier les pieds (b) jusqu'à la butée.

FR

FR

3. Relâcher les boulons d'arrêt. Enclencher dans les perforations de positionnement des pieds télescopiques ("clic").
4. Renouveler l'opération pour les deux autres pieds télescopiques.

⚠ DANGER

Boulons d'arrêt non enclenchés, stabilité insuffisante du trépied.

Danger de mort ou de blessure !

- Vérifier que les trois boulons d'arrêt sont correctement enclenchés (a).

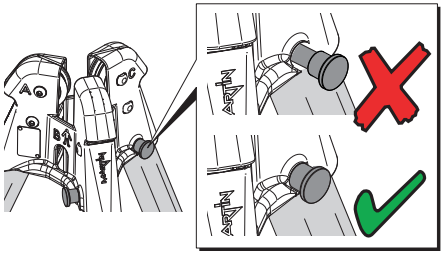

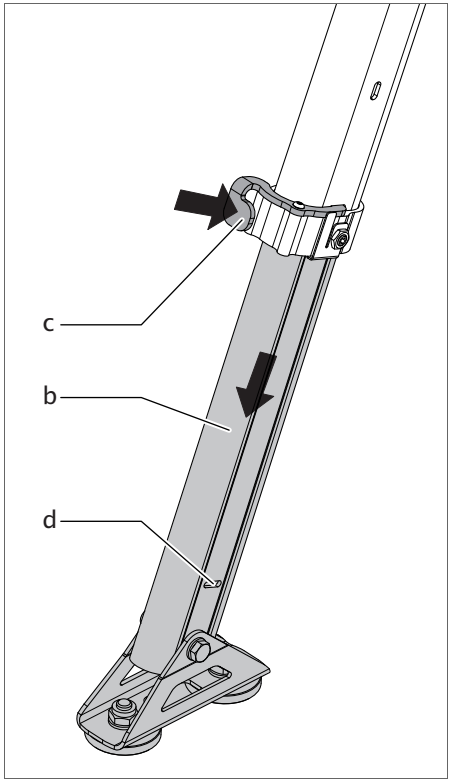

Fig. 13 Structure

5. Appuyer sur les étriers d'enclenchement (c) et tirer sur les pieds télescopiques (b) jusqu'à l'enclenchement souhaité. **Veiller à ce que l'étrier (c) soit enclenché correctement dans la fente de réception (d)!**
6. Vérifier si le trépied est bien stable.
7. Le montage est terminé.

Montage du treuil

DANGER

Fixation incorrecte du treuil manuel

Danger de mort ou de blessure !

- Lors du montage du treuil manuel, s'assurer que :
  - le support est monté de manière conforme,
  - le câble de charge est introduit correctement dans la sécurité correspondante (g) et posé sur la poulie de guidage (h).
- Respecter le mode d'emploi du treuil manuel.

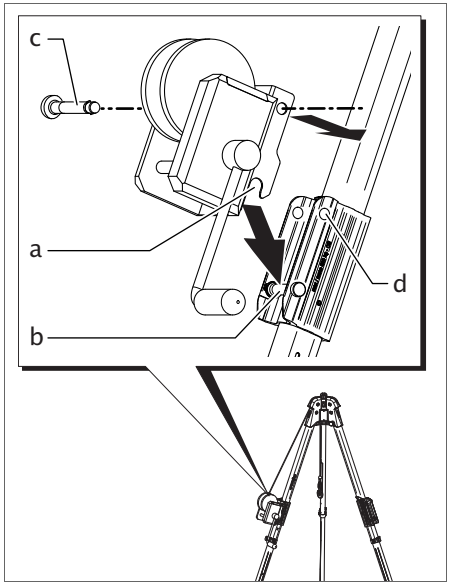

Fig. 14 Montage du treuil manuel

1. Accrocher le treuil manuel par la rainure (a) au boulon (b). Le faire ensuite basculer vers l'avant et le fixer au moyen d'un boulon d'arrêt (c) dans le trou (d).

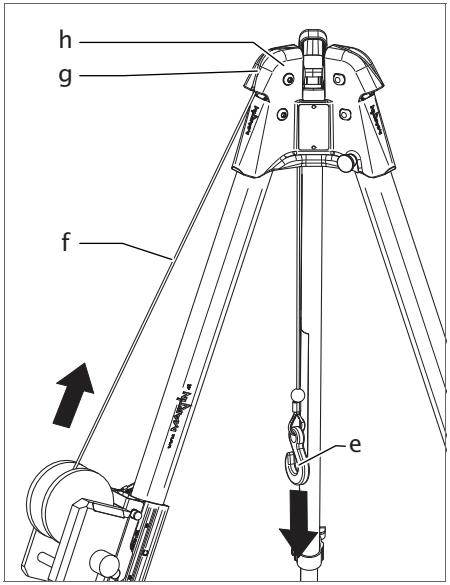

Fig. 15 Montage du treuil manuel

2. Tirer sur le crochet de charge (e) et introduire le câble (f) par la sécurité (g) puis poser sur la poulie de guidage (h).

FR

Montage de l'appareil antichute et de sauvetage (AAS)

FR

DANGER

Fixation incorrecte de l'appareil antichute et de sauvetage

Danger de mort ou de blessure !

- Lors du montage de l'appareil antichute et de sauvetage, s'assurer que :
  - le support est monté de manière conforme,
  - le câble de sécurité est introduit correctement dans la sécurité correspondante (g) et posé sur la poulie de guidage (h).
- Respecter le mode d'emploi de l'appareil antichute et de sauvetage.

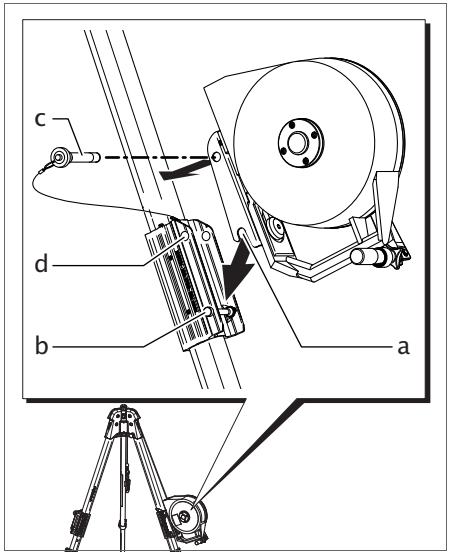

Fig. 16 Montage de l'appareil antichute

1. Accrocher l'appareil antichute et de sauvetage par la rainure (a) au boulon (b). Le faire ensuite basculer vers l'avant et le fixer au moyen d'un boulon d'arrêt (c) dans le trou (d).

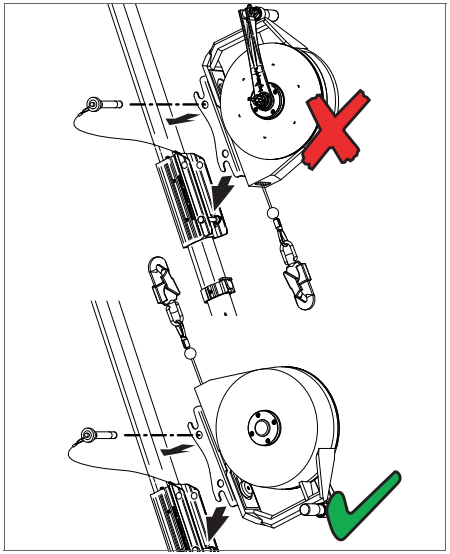

Fig. 17 Montage de l'appareil antichute

Si le HSRG est équipé d'un support pivotant, il ne doit être monté que comme décrit ci-dessus (crochet de sécurité vers le bas).

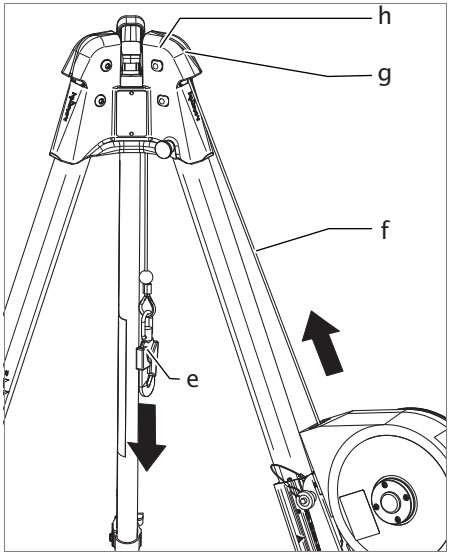

Fig. 18 Montage de l'appareil antichute

2. Tirer sur le crochet de sécurité (e) et introduire le câble (f) par la sécurité correspondante (g) pui poser sur la poulie de guidage (h).

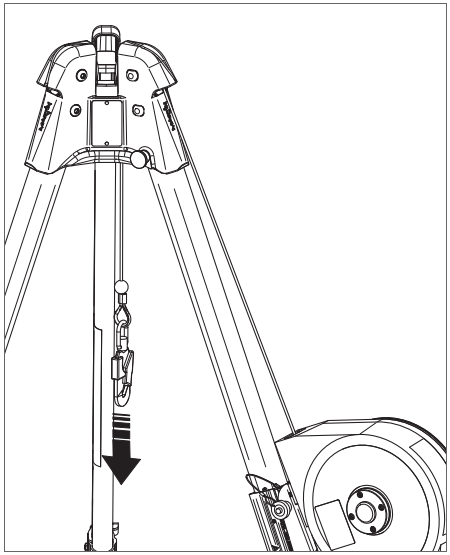

Fig. 19 Montage de l'appareil antichute

3. **Lors de chaque montage :** donner des coups secs sur le câble porteur pour tester le frein automatique :
- Si le câble est bloqué, le frein antichute est opérationnel
- Si le câble n'est pas bloqué, le frein antichute est défectueux et ne doit en aucun cas être utilisé!

DANGER

Frein automatique défectueux.

Danger de mort ou de blessure !

- Démonter l'appareil antichute et de sauvetage et ne l'utiliser en aucun cas.
- Informer le fournisseur/fabricant.

FR

Lieu d'installation

FR

DANGER

Trépied instable, risque de basculement.
Danger de mort ou de blessure !

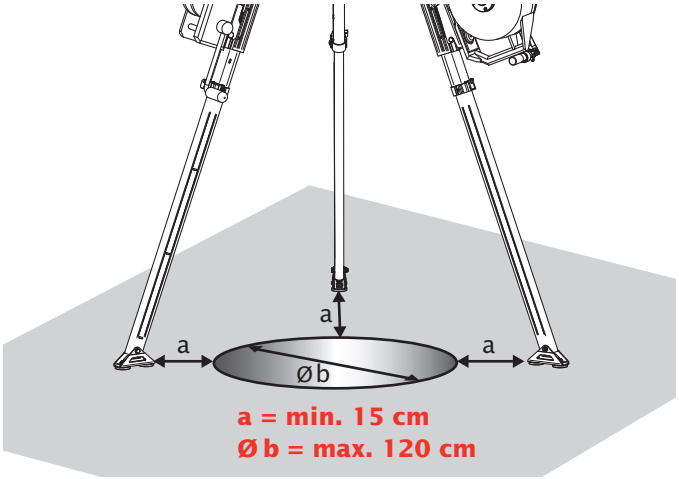

a = min. 15 cm
Ø b = max. 120 cm

- Respecter une distance de **15 cm** min. entre les pieds et le bord du trou.
- Ne pas dépasser un diamètre maxi. d'ouverture au sol de **120 cm**.

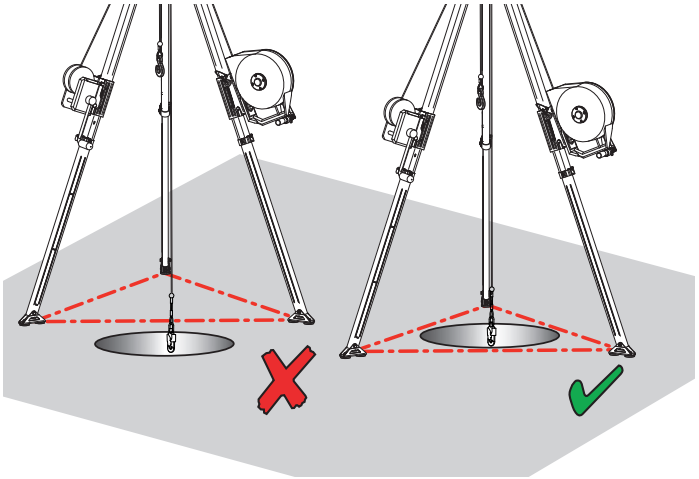

- Positionner le trépied sur un sol plan non glissant.
- Tenir compte du risque de basculement lorsque la personne à évacuer ou la charge à lever se trouve en dehors du triangle formé par les trois pieds.

Sécurisation de personnes

⚠ DANGER

Espace libre insuffisant sous la personne à sécuriser.

Danger de blessure et de mort en cas de chute par impact sur des objets ou le sol.

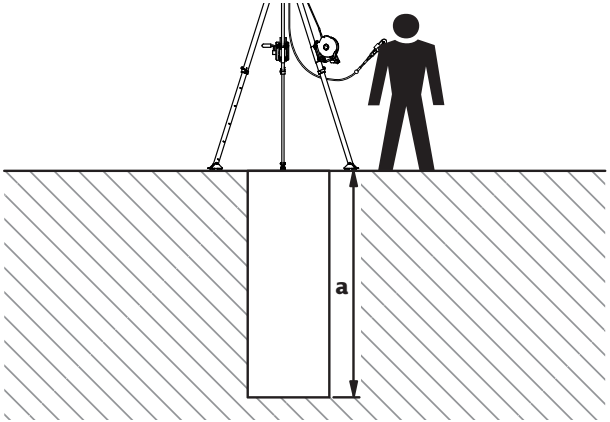

- Avant chaque utilisation, vérifier l'espace nécessaire (a). Si nécessaire, retirer les obstacles.
- Respecter les consignes indiquées dans le mode d'emploi de l'appareil antichute et de sauvetage fourni séparément.

⚠ DANGER

Endroit de placement inadéquat.

Danger de blessure et de mort par une hauteur de chute trop importante.

- Lors du choix de l'endroit de placement, veiller à réduire la hauteur de chute au minimum possible.
- Veiller à ce que le point d'accrochage se trouve le plus possible à la verticale de la personne à assurer.
- Le lieu d'installation du trépied doit être horizontal.

UTILISATION

FR

DANGER

Utilisation incorrecte.

Danger de mort ou de blessure !

- Le trépied MARTIN ne doit être utilisé que par des professionnels autorisés et formés, ou bien l'utilisateur doit travailler sous la surveillance directe d'un professionnel autorisé et formé.

DANGER

Danger de blessure ou de mort en cas de fixation incorrecte !

Avant l'utilisation du trépied:

- Vérifier que les trois boulons d'arrêt soient enclenchés correctement (voir« Structure » à la page 25).
- En cas d'utilisation du treuil manuel : s'assurer que le treuil manuel est bien monté (voir « Montage du treuil » à la page 27).
- En cas de sécurisation/évacuation d'une personne : s'assurer que l'appareil antichute et de sauvetage est bien monté (voir « Montage de l'appareil antichute et de sauvetage (AAS) » à la page 28).
- Placer sur un sol stable et non glissant.

DANGER

Danger de blessure et de mort si l'équipement est endommagé.

- Avant d'utiliser le trépied, vérifier si l'équipement est en parfait état et opérationnel.
- Si l'équipement a été utilisé par une chute, il ne peut être réutilisé qu'après l'autorisation écrite d'une personne autorisée.

AVERTISSEMENT

Équipement de protection insuffisant.

Danger de blessure, danger d'erreurs de manipulation !

- Pour travailler avec le trépied MARTIN, porter les vêtements de protection appropriés, par ex. salopette de sauvetage, casque, chaussures, gants, lunettes, etc..

Lors de l'utilisation dans des citernes et des pièces étroites, emporter un détecteur de gaz et un appareil respiratoire à oxygène !

⚠ AVERTISSEMENT

Risques de blessures, dangers dus à une utilisation incorrecte!

- Ne pas écarter trop les pieds, éviter les postures anormales du corps.
- Assurer une bonne assise et un bon équilibre.

⚠ DANGER

Endommagement du câble porteur suite à un enroulement incorrect.

Danger de blessure et de mort en cas de chute de la charge !

- S'assurer que le câble porteur est toujours enroulé sur le treuil manuel de manière régulière, qu'il est bien rangé et qu'il est bien tendu.

FR

Variantes d'utilisation autorisées

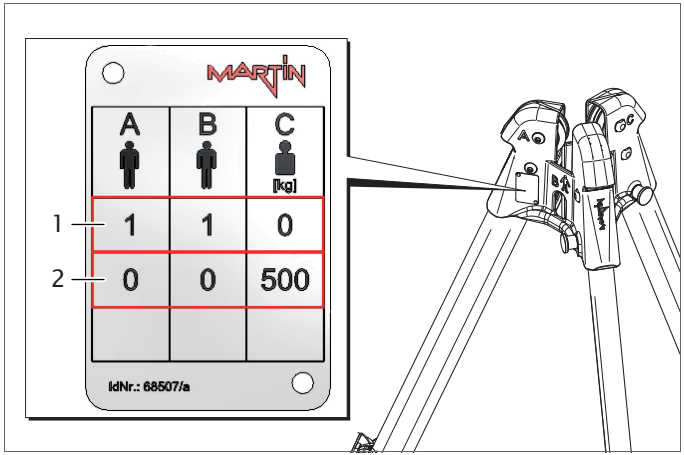

Fig. 20 Tableau des charges

Le tableau des charges indique les variantes d'utilisation autorisées du trépied:

Variante (1):

- Point d'accrochage de personnes "A" (point d'accrochage HSRG): sécuriser/sauver une personne
- Point d'accrochage de personnes "B" (point d'accrochage HSRG): sécuriser une personne avec un amortisseur de chute
- Point d'accrochage de charges "C": pas de charge

Variante (2):

- Point d'accrochage de personnes "A" (point d'accrochage HSRG): pas de charge
- Point d'accrochage de personnes "B": pas de charge
- Point d'accrochage de charges "C": soulever des charges jusqu'à **maxi. 500 kg**

En plus des deux variantes indiquées, la variante suivante est également autorisée (3):

- Point d'accrochage de personnes "A" (point d'accrochage HSRG): pas de charge
- Point d'accrochage de personnes "B": sécuriser l'utilisateur des treuils avec un amortisseur de chute
- Point d'accrochage de charges "C": soulever des charges jusqu'à **maxi. 500 kg**

Levage de charges

Consignes de sécurité

⚠ DANGER

Surcharge du trépied. Danger de blessure et de mort en cas de chute de la charge !

- Tenir compte des variantes d'utilisation autorisées pour soulever les charges (voirpage 34):

  Variante (1): non autorisée

  Variante (2):
  - Point d'accrochage de personnes "A" (point d'accrochage HSRG): pas de charge
  - Point d'accrochage de personnes "B": pas de charge
  - Point d'accrochage de charges "C": soulever des charges jusqu'à **maxi. 500 kg**

  Variante (3):
  - Point d'accrochage de personnes "A" (point d'accrochage HSRG): pas de charge
  - Point d'accrochage de personnes "B": sécuriser l'utilisateur des treuils avec un amortisseur de chute
  - Point d'accrochage de charges "C": soulever des charges jusqu'à **maxi. 500 kg**

- S'assurer que personne ne se trouve sous la charge.
- Assurer les charges contre la chute.
- Veiller à ce que le câble du treuil ne se coince pas.
- N'utiliser que des moyens de suspension de charge adéquats.
- Respecter le mode d'emploi du treuil manuel.
- Un seul treuil doit être monté et utilisé sur le trépied. Il est interdit d'utiliser plusieurs treuils!

FR

FR

Marche à suivre

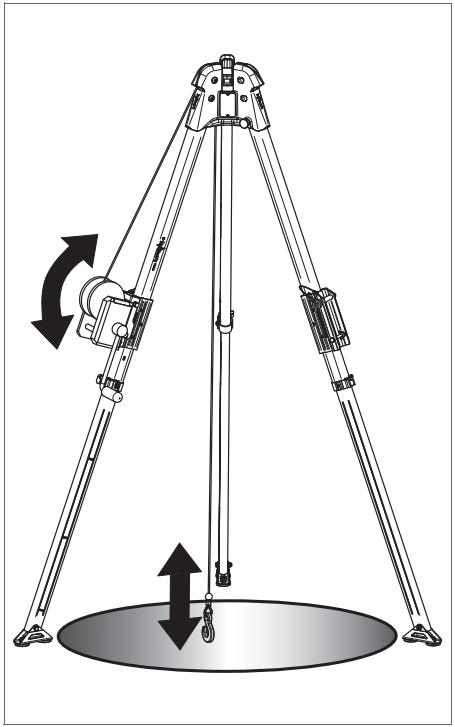

Fig. 21 Levage de charges

Le treuil manuel est équipé d'un frein automatique et doit donc être utilisé avec une charge minimale de 25 kg.

1. Abaisser le crochet à l'aide du treuil jusqu'à la charge. **Veiller à ce qu'il reste au moins deux tours de câble sur le tambour du treuil manuel !**
2. Accrocher le crochet de levage à la charge. S'assurer que l'accrochage convient (solidité, risques de glissement) ! **N'enrouler en aucun cas le câble porteur autour de la charge !**
3. S'assurer que personne ne se trouve dans la zone dangereuse (voir « Zone dangereuse » à la page 15).
4. Soulever la charge verticalement au-dessus du treuil, pivoter vers le lieu de dépose souhaité, déposer et sécuriser.
5. Décrocher le crochet de levage.

Sécurisation/évacuation d'une personne

Condition préalable pour une descente et une remontée sécurisée dans un puits

- Trépied MARTIN
- Paquet de sécurité composé d'un appareil antichute et de sauvetage MARTIN (selon DIN EN 360 et DIN EN 1496), d'un harnais antichute, d'un casque avec mentonnière et d'une mallette à outils.

Consignes de sécurité

⚠ DANGER

Respecter impérativement les points suivants :

- N'utiliser que des système de sécurisation et de sauvetage, des harnais, des casques, etc. testés et homologués.
- Ne pas modifier l'état d'origine du trépied MARTIN, de l'appareil antichute et de sauvetage MARTIN, des harnais, du casque, etc.
- Avant chaque utilisation de l'équipement, procéder au contrôle visuel et de fonctionnement nécessaire. Si des composants sont endommagés ou en cas de doute sur le bon fonctionnement, ne plus utiliser le produit. Remplacer/réparer les composants endommagés. **Seul le fabricant ou une personne autorisée par le fabricant sont habilités à le faire !**
- Éviter tout contact entre tous les composants, en particulier les sangles, et des acides, des lessives alcalines et autres produits agressifs. En cas de doute sur les effets de facteurs environnementaux ou industriels sur les matériaux, contactez le fabricant.
- **Lire attentivement le mode d'emploi de l'appareil antichute et de sauvetage et de tous les autres composants (harnais antichute, casque, etc.) !**
- Des exercices et un entraînement réguliers sont indispensables. **Pour les exercices, prévoir l'utilisation d'une seconde sécurité !**

FR

FR

DANGER

Danger de blessure et de mort de la personne à assurer/évacuer !

- Les personnes à assurer/évacuer doivent porter un harnais antichute selon EN 361. S'assurer qu'il est bien fixé.
- L'utilisateur du trépied MARTIN doit toujours être en contact direct avec la personne à assurer/évacuer. Dans le cas contraire, faire appel à une personne supplémentaire pour assurer le contact direct.
- Sécurisation de personnes avec l'appareil antichute et de sauvetage. L'utilisation des treuils est interdite pour la sécurisation des personnes!

DANGER

Surcharge du trépied.

- Tenir compte des variantes d'utilisation autorisées pour sécuriser/évacuer les personnes (voirpage 34):

Variante (1):

- Point d'accrochage de personnes "A" (point d'accrochage HSRG): sécuriser/sauver une personne
- Point d'accrochage de personnes "B" (point d'accrochage HSRG): sécuriser une personne avec un amortisseur de chute
- Point d'accrochage de charges "C": pas de charge

Variante (2): non autorisé

Variante (3):

- Point d'accrochage de personnes "A" (point d'accrochage HSRG): pas de charge
- Point d'accrochage de personnes "B": sécuriser l'utilisateur des treuils avec un amortisseur de chute
- Point d'accrochage de charges "C": soulever des charges jusqu'à **maxi. 500 kg**

DANGER

Basculement du trépied par traction oblique.

Danger de mort ou de blessure !

- Pour la mise en place du trépied, attention au risque de basculement en cas de charge.
- Le trépied doit être posé sur un sol non glissant et stable.

Marche à suivre

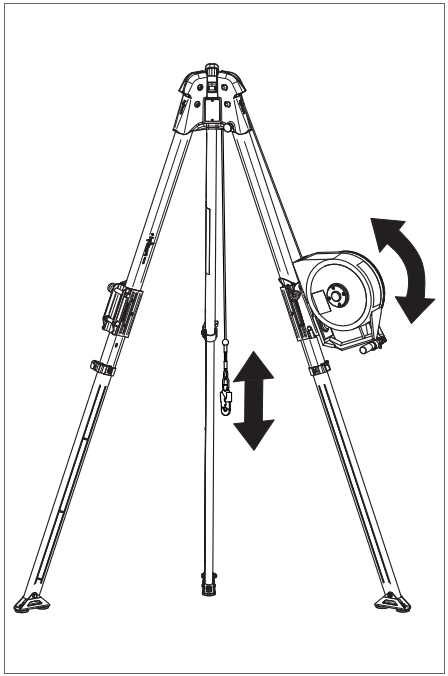

Fig. 22 Sécurisation/évacuation de personnes

1. Accrocher le crochet de sécurité de l'appareil antichute au harnais de la personne à sécuriser/sauver.
2. Accrocher le crochet de sécurisation au harnais antichute et s'assurer qu'il est bien fixé.
3. La personne chargé de la surveillance maintient un contact direct avec la personne à assurer/évacuer.

3a. Si la personne à assurer/évacuer est évanouie ou blessée, l'appareil antichute et de sauvetage (AAS) permet de la sauver.

3b. Pour cela, respecter les consignes indiquées dans le mode d'emploi de l'appareil antichute et de sauvetage fourni séparément.

4. Une fois que la personne est déposée à l'endroit souhaité, décrocher le crochet de sécurisation.

Pour déposer une personne blessée, le trépied doit être maintenu par une autre personne. À défaut, le trépied pourrait basculer !

DEMONTAGE, TRANSPORT ET STOCKAGE

FR

Démontage

Le démontage se fait dans l'ordre inverse du montage (voir « Structure » à la page 25, « Montage du treuil » à la page 27 ou « Montage de l'appareil antichute et de sauvetage (AAS) » à la page 28).

⚠ ATTENTION

Sécurité défectueuse des pieds télescopique.

Risque de chute de la partie inférieure du pied télescopique.

- Vérifier au moins une fois par an le bon fonctionnement de la sécurité des pieds télescopiques, dans le cadre du contrôle annuel,

Transport

Transporter le trépied toujours à l'état replié! Pour le transport, nous recommandons d'utiliser le sac spécial MARTIN (n° ID 67012):

Pour le transport sans sac spécial MARTIN: maintenir le trépied par le centre de gravité d'un montant.

Entreposage

En cas d'inutilisation prolongée, stocker tous les composants du trépied MARTIN dans un endroit sec et protégé.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Maintenance, entretien et contrôle généraux

Conformément aux conditions d'utilisation et de fonctionnement, le trépied doit être contrôlé au moins 1 x par an selon EN 365 par une personne autorisée (= disposant des capacités nécessaires).

Le contrôle doit être réalisé exclusivement par des professionnels autorisés et certifiés par MARTIN.

En cas de conditions d'utilisation difficiles, l'intervalle entre les contrôles doit être ramené à 6 mois !

Une maintenance/un entretien réguliers permettent :

- d'assurer un fonctionnement fiable de l'appareil ;
- d'éviter des accidents ;
- d'allonger la durée de vie des pièces mobiles et fort sollicitées ;
- de préserver l'aspect extérieur de l'appareil.

Remarques sur la maintenance et l'entretien :

⚠ ATTENTION

Produits agressifs.

Risque d'endommagement !

- Tous les composants du trépied MARTIN doivent être mis à l'abri des produits acides, solutions alcalines ou autres substances agressives.

- Pour le nettoyage et la désinfection du trépied, utiliser des détergents doux, non abrasifs (savon, produit vaisselle) et de grandes quantités d'eau.
- En cas de doute sur les effets de facteurs environnementaux ou industriels sur les matériaux, contactez le fabricant/fournisseur.
- La durée de vie est déterminée par l'état de l'appareil. Ce dernier est documenté par un expert dans le cadre du contrôle annuel. Le trépied MARTIN est soumis à une certaine usure selon l'utilisation, il n'est toutefois pas possible de donner des informations précises sur la durée de vie exacte. Une indication importante à ce sujet est l'année de production, qui figure sur la plaque signalétique (voir « Désignation » à la page 10).

FR

Plan d'entretien et de contrôle

Contrôle	Fréquence
Vérifier si les pieds télescopiques ne sont pas grippés	avant chaque utilisation
Vérifier si le blocage des pieds télescopiques (réglage de la hauteur) fonctionne parfaitement: les crans d'arrêt doivent s'enclencher automatiquement en tirant sur les pieds	
Vérifier si le blocage des pieds télescopiques dans la tête de suspension fonctionne parfaitement: les crans d'arrêt doivent s'enclencher automatiquement en dépliant puis en repliant	
Vérifier si la réception du HSRG fonctionne parfaitement: le HSRG doit pouvoir être monté facilement	
Vérifier si le HSRG présente une déformation mécanique: les côtés d'angle ne doivent pas être tordus	
Vérifier que la réception du treuil fonctionne parfaitement: le treuil doit pouvoir être monté facilement	
Vérifier si le treuil présente une déformation mécanique: les côtés d'angle ne doivent pas être tordus	
Vérifier si les poulies du câble dans la tête de suspension ne sont pas bloquées	
Vérifier si les poulies du câble dans la tête de suspension présentent des dégâts mécaniques (percées)	
Contrôle visuel de la totalité du trépied: surfaces endommagées, égratignures, arêtes. Le fonctionnement du trépied risque d'entraîner de tels dommages qui peuvent blesser les utilisateurs par la suite.	

Contrôle	Fréquence
Contrôle visuel des traces d'usure du point d'accrochage de personnes "B"	avant chaque utilisation, vérifier les dimensions une fois par an dans le cadre du contrôle annuel (cote minimale = 18 mm)
Contrôle des traces d'usure du point d'accrochage de charge "C"	
Nettoyer le trépied régulièrement avec un détergent doux	après chaque utilisation, si encrassé au moins une fois par an
Traiter régulièrement toutes les pièces amovibles du trépied à fins de conservation, et/ou lubrifier avec une huile (sans résine) (par ex. WD40); retirer les résidus avec un chiffon	après chaque nettoyage au moins une fois par an
Vérifier si les dispositifs d'arrêt présentent des traces d'usure ou s'ils sont endommagés	Par une personne autorisée lors du contrôle annuel

⚠ DANGER

Fonctionnement avec un trépied endommagé. Danger de mort ou de blessure !

Si des dégâts sont constatés sur le trépied, son fonctionnement doit être immédiatement arrêté. **L'utilisation n'est autorisée qu'après avoir éliminé le défaut!**

Pour le contrôle annuel, il existe un plan de contrôle spécial dont les personnes autorisées doivent tenir compte.

Maintenance des treuils manuels

Le manuel d'utilisation et d'entretien (joint) du treuil doit être impérativement respecté dans tous ses détails.

FR

Conformément aux conditions d'utilisation, le treuil manuel doit être contrôlé au moins une fois par an par un expert.

Ce contrôle est obligatoire selon « UVV Winden-, Hub- und Zuggeräte » (VGB 8 § 23). La réglementation locale spécifique en vigueur (normes, directives, prescriptions) doit être respectée.

Le treuil manuel a déjà été graissé en usine. Il est toutefois recommandé d'huiler ou de graisser les endroits suivants régulièrement (toutes les 8 semaines) :

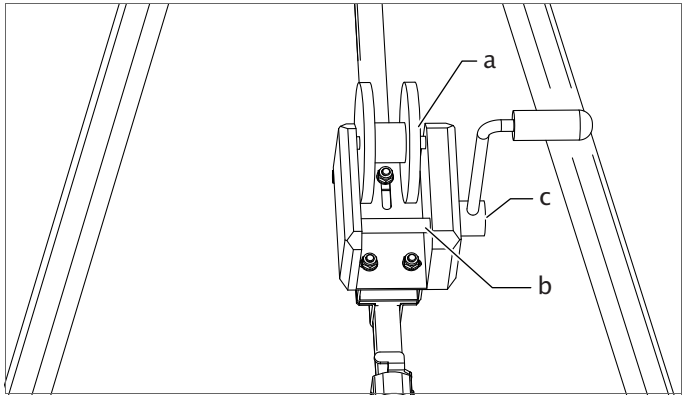

Fig. 23 Points de graissage

1. Graisser la couronne dentée (a).
2. Huiler les coussinets (b) de l'arbre de transmission.
3. Graisser les filets de la manivelle (c).
4. Nettoyer et graisser le câble.

⚠ DANGER

Chute de charge suite à une défaillance du frein.

Danger de mort ou de blessure !

- Ne huiler ou ne graisser en aucun cas le mécanisme du frein du treuil manuel.

Maintenance et contrôle de l'appareil antichute et de sauveteage

Lire attentivement et respecter le mode d'emploi et le manuel de maintenance de l'appareil antichute et de sauvetage (fournis).

L'exploitant de l'appareil doit veiller à ce que la maintenance et les éventuelles réparation nécessaires soient réalisés. La norme EN 365 recommande au moins un contrôle de l'appareil antichute et de sauvetage y compris du câble utilisé par an.

Cette révision doit être réalisée chez le fabricant ou par un atelier ou une personne de service après-vente autorisé par le fabricant avec pour objectif de s'assurer que toutes les pièces assureront un fonctionnement sûr. Cela doit être documenté dans le carnet de contrôle fourni.

Pour les centres de service après-vente autorisés, voir www.martin.at.

FR

REPARATIONS

DANGER

Disfonctionnement suite à une réparation incorrecte.

Danger de mort ou de blessure !

- Les travaux de réparation-ne peuvent être réalisés que par le fabricant ou un centres de service après-vente autorisé par le fabricant.

RECYCLAGE

Le trépied est fabriqué dans des matériaux de grande qualité qui peuvent être recyclés.

Les différents matériaux doivent être recyclés conformément aux prescriptions locales en vigueur. La réglementation et les prescriptions locales en vigueur concernant le recyclage des déchets doivent être respectées.

GARANTIE

La société JOSEF MARTIN GmbH offre une garantie de 2 ans à partir de la date de livraison sur les pièces fournies avec l'achat du "Trépied MARTIN".

La garantie couvre les défauts de fabrication, de matériaux et de construction dans la mesure où le vendeur est responsable de la construction. Tout défaut doit être communiqué au revendeur par écrit. Le vendeur doit avoir la possibilité d'expertiser le défaut..

Les frais de transport et d'emballage pour un cas de figure relevant de la garantie sont à charge de l'acheteur.

Les pièces défectueuse qui sont remplacées dans la cadre de la garantie sont à la propriété de la société Josef Martin GmbH. Elles doivent être immédiatement remises au fabricant s'il en fait la demande.

Les demandes d'intervention en garantie ne sont traitées que si elles sont communiquées au fabricant par écrit immédiatement après apparition du dommage ou de la panne.

Toutes les demandes d'intervention en garantie doivent comporter les informations suivantes :

- Désignation du type
- Numéro de série
- Année de fabrication
- Pièce défectueuse
- Photos (si possible)
- Cause du dommage

Le fabricant se réserve le droit de procéder à des modifications, des ajustements et des améliorations sans pour cela être soumis à quelque obligation que ce soit envers l'utilisateur ou le propriétaire.

CONFORMITE

Déclaration de conformité CE

FR

Braz, le 25.04.2014

Nous, JOSEF MARTIN GmbH, Klostertalerstraße 25, A-6751 Braz, déclarons que le produit suivant :

Produit : Dispositif d'arrêt et de levage

Type : Trépied FIXE – ECO II
équipé d'un PSA supplémentaire - et point d'accrochage de charge

Modèle : Dispositif d'arrêt de type B

No de série : _____

Année de fabrication : _____

sur lequel porte la présente déclaration est conforme aux directives CE et normes suivantes :

Directive : Directive relative aux équipements de protection individuelle 89/686/CEE
directive Machines 2006/42/CE

Normes : DIN EN 364:1993-02; DIN EN 365:2004-12
DIN EN 795:2012-10, CEN TS 16415: 2013-04

Organisme de certification d'essai de type selon la directive 89/686/CEE, article 10 :

TÜV - Product Service GmbH
Riedlerstraße 65, D-80339 München **CE 0123**

Organisme de certification selon l'article 11, lettre B:

TÜV Austria Services GmbH,
A-6850 Dornbirn **CE 0408**

Certificats :

Attestation d'examen CE de type no P5 14 04 22591 020

Responsable de la documentation :

DI HTL Andreas Veith, responsable du développement de produits, Josef Martin GmbH, Klostertalerstraße 25, AT-6751 Braz, tél. : +43(0)5552/28888-0

Organisme désigné pour le système d'assurance qualité :

TÜV Austria Services GMBH, Werkstoff- und Schweißtechnik, Deutschstraße 10, AT-1230 Vienne

JOSEF MARTIN GmbH
Gerald Lechtaler
Gérant

CONSIGNES DESTINEES A L'EXPERT (=PERSONNE QUALIFIEE)

- Le trépied doit être contrôlé par un expert en fonction des conditions d'utilisation et de fonctionnement, toutefois au moins 1 x par an. Ce contrôle est nécessaire selon les directives légales en vigueur.
- Tenir compte du chapitre « MAINTENANCE ET ENTRETIEN » à partir de la page 41.
- Remarques supplémentaires :
  - Contrôler la lisibilité de la plaque signalétique, des consignes de sécurité et des indications relatives à la charge admissible.
  - Contrôler la souplesse des pièces mobiles (poulies de guidage, etc.).
  - Contrôler l'usure, la déformation et l'intégrité des boulons portants et de réglage.
  - Contrôler l'usure et l'endommagement du câble porteur.
  - Contrôler l'endommagement des jambes télescopiques.
  - Contrôler les traces d'usure, l'intégrité, les fissures et le fonctionnement conforme du clapet de sécurité sur les crochets de charge/sécurité et les points d'accrochage
  - Vérifier si les crans d'arrêt s'enclenchent correctemetn en tirant sur les pieds télescopiques
  - Verrouiller correctement les boulons d'arrêt en dépliant les pieds télescopiques
  - Vérifier les traces d'usure sur les pièces liées à la sécurité

Les partenaires SAV de MARTIN s'engagent à respecter les directives de contrôle.

FR

CARNET DE CONTRÔLE

Inscrire les contrôles prescrits dans le carnet de contrôle.

FR

Désignation du produit :	Dispositif d'arrêt et de levage tripode
Type :	Trépied fixe ECO II
Numéro de série :	
Année de fabrication :	

Date d'achat :	
Adresse de contact :	JOSEF MARTIN GmbH Klostertalerstraße 25 A - 6751 Braz

Date du contrôle	Résultats du contrôle	Prochain contrôle	Signature et nom du contrôleur

Date du contrôle	Résultats du contrôle	Prochain contrôle	Signature et nom du contrôleur

FR

Date du contrôle	Résultats du contrôle	Prochain contrôle	Signature et nom du contrôleur

INDEX

A

Accessoires 9

C

Caractéristiques techniques 11
Carnet de contrôle 50
Conformité 48
Consignes de sécurité
- Autres symboles utilisés 13
- Bases 13
- Conséquences dues au non respect 12
- Dangers propres au produit 21
- Explication des consignes de sécurité générales 12
- Signification des consignes de sécurité particulières 12
- Types 12

Consignes destinées a l'expert 49

D

Démontage 40
Description du produit 5
Dispositifs de sécurité 16

E

Entreposage 40
Entretien 41
Équipement de protection 20

G

Garantie 47

L

Levage de charges 35
Lieu d'installation 30
Livraison 8

M

Maintenance
- AAS 45
- Treuils manuels 44

Marquage 10
Mise en service 25
Mode d'emploi
- Finalité 2

Montage du AAS 28
Montage du treuil manuel 27

FR

FR

P

Personnel utilisateurs
Obligations 2
Plan d'entretien et de contrôle 42
Plaque d'avertissement
Généralités 18

R

Recyclage 46
Réparations 46
Responsabilité 14
Responsabilités
Devoirs de l'exploitant 14
Devoirs du fabricant 14

S

Sécurisation/évacuation d'une personne 37
Structure 25

T

Tableau des charges 19
Transport 40

U

Utilisation conforme à la destination 7

V

Variantes d'exécution
Trépied avec HSRG 6
Trépied avec treuil 6
Variantes d'utilisation 34
Vue d'ensemble 24

Z

Zone dangereuse 15

JOSEF MARTIN GMBH
Klostertalerstraße 25
6751 Braz | Österreich
T +43 (0)5552/28888-0
F +43 (0)5552/28888-24
sales@martin.at | www.martin.at

68279-V1.0/11.6.14